

Fiche identité association

<p><u>Nom</u> : Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés - ANPEA</p>	
<p><u>Coordonnées</u> : Délégation Haute-Garonne : Mme Patricia THIRY Adresse postale : 42 rue Jacques Costes – 31840 SEILH Tél/Fax : 05 61 59 52 88 – 06 76 61 31 74 E. mail : patricia.thiry@wanadoo.fr Site : www.anpea.asso.fr</p>	
<p><u>Date de création</u> : Le 11 juin 1964. Reconnue d'utilité publique le 19 mars 1971. Agréée le 14 mai 1985 par le ministère de la jeunesse et des Sports comme association nationale de Jeunesse et d'Education populaire.</p>	
<p><u>Public et zones d'interventions différenciées</u> Les familles d'enfants aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés. Association nationale avec son Siège à Paris (4 salariés) et des délégations départementales animées par des parents bénévoles. Gère des établissements pour enfants et adultes déficients visuels avec handicaps associés (IME et Foyers de vie). <u>Missions</u> : « Etudier et défendre les intérêts moraux et matériels de toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants aveugles ou gravement déficients visuels, avec ou sans handicaps associés ». Permettre à chaque enfant d'avoir « une place, sa place » A la fois : une association de service auprès des familles (accompagnement dans la réalisation du projet personnel de l'enfant, conseil, soutien, écoute parentale, service vacances), une association gestionnaire d'établissements spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs, rééducatifs et de soins des enfants et adultes, une association militante, partenaire des pouvoirs publics pour l'élaboration, l'amélioration et l'application des politiques concernant le handicap visuel. <u>Projets en cours de l'Association</u> : Développer des réseaux de lycéens, étudiants, jeunes adultes s'entraïdant dans leur projet d'insertion professionnelle. Agir auprès des entreprises pour faire reconnaître le handicap visuel. Continuer à favoriser l'édition en braille et adaptée ainsi que le développement des nouvelles technologies. Renforcer les partenariats avec les autres associations défendant tout ou partie de nos objectifs. Développer les liens de nos établissements avec les autres établissements spécialisés.</p>	